

Contributions n°7.1

GT7 – Biodiversité

44263,522581

Identité du contributeur

NOM : LAVISSE

Prénom : VICTOR

Organisation : Arp-astrance

Typologie : BE - AMO

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Le changement d'usage des sols est une des causes principales de la perte de biodiversité. Il semble donc intéressant de travailler sur ce sujet, néanmoins le changement d'usage des sols doit prendre le détail des espèces présentes sur le site et la notion de spatialisation... Une friche du Nord de la France, ne présente pas le même intérêt écologique qu'une friche du sud de la France.

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : LE CBS est le seul indicateur connu par une majorité des acteurs et des collectivités. Néanmoins celui-ci est adapté par les collectivités directement (cf PLU ville de Rennes). Le CBS ne prend pas en compte l'impact biodiversité, ni l'amélioration biodiversité. Il semble donc intéressant de mettre en œuvre une amélioration du CBS avec des indicateurs de potentiel écologique.

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Indicateur très simple d'amélioration du potentiel écologique. La base de l'écologie pour améliorer la biodiversité urbaine : Maximiser la pleine terre, la diversification des strates, la gestion des EP à ciel ouvert, et les modalités de gestions des espèces (prairie ou gazon), conservation du patrimoine existant, etc.

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : L'impact ex situ n'est actuellement pas pris en compte dans les matériaux de construction mise à part sur le bois, il semble donc indispensable de commencer à faire émerger le sujet de manière simple et programmatique. Cet approche est par ailleurs en cours de mise en route sur d'autres produits par exemple alimentaire.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Court terme => Evaluation in situ de la biodiversité par des inventaires écologiques

Moyen terme => Indicateur ex-situ des matériaux

Contributions n°7.2

GT7 – Biodiversité

44298,769595

Identité du contributeur

NOM : CHARRIERE

Prénom : Romain

Organisation : BECI

Typologie : Maîtrise d'ouvrage privée

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Très important car au delà de l'emprise au sol et du coefficient d'imperméabilisation, c'est l'impact global sur le caractère infiltrant ou non qu'il faut prendre en compte

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Le coefficient Biotope Surfaccique ne s'intéresse pas réellement à la strate végétale présente sur le sol, qu'elle soit locale ou non, arbustive ou arborée..cela ne permet pas de définir le potentiel écologique réel sur un projet. Sur Lille, le CBS s'applique déjà et nous relevons déjà de nombreuses inepties, que nous plantions une haie de thuya ou une haie avec plusieurs espèces locales le CBS reste le même alors que l'effort est bien plus important. Des bonus ont également été intégré, par exemple pour un arbuste planté vous bénéficiez de 0,06 sur le total ce qui donne lieu à des inepties avec des maitre d'ouvrages qui déclare planter 35 arbustes sur 10m2

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Cela parait indispensable si nous voulons approcher ce sujet de manière concrète et réaliste

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Cela parait déjà compliqué d'agir sur ces critères de manière global

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

La biodiversité doit aussi faire appel à des notions de biophilie, au delà de la question de la biodiversité "scientifique", la présence du végétal doit être abordé par le ressenti qu'elle génère au travers les usagers. Il serait possible de définir des espaces à végétaliser ou encore des espaces ilots de fraîcheurs pour également faire le lien avec le confort hygrothermique.

Contributions n°7.3

GT7 – Biodiversité

44315,713148

Identité du contributeur

NOM : Davier

Prénom : Paul-Etienne

Organisation : AI Environnement

Typologie : Maîtrise d'œuvre

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Facile à déployer pour archi / paysagistes ou BET

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Contributions n°7.4

GT7 – Biodiversité

44316,464502

Identité du contributeur

NOM : MONFRONT

Prénom : Lionel

Organisation : CERIB / FIB

Typologie : Centre technique / Fédération

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Une ACV est d'autant plus pertinente qu'elle se base sur une approche multicritère. Cela semble être l'incidence la plus directe du bâtiment sur la biodiversité et peut amorcer une démarche de remédiation concrète sur site. Nous n'avons pas les éléments nécessaires permettant de nous prononcer sur l'échéance, ceci nécessitant la vérification préalable de méthodes d'évaluation disponibles et applicables.

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Le manque de maturité sur les effets indirects de diverses pressions environnementales (réchauffement climatique, pollutions diverses, usage des sols ...) rend la démarche prématurée. Il est sans doute préférable de se concentrer déjà sur les effets directs.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Contributions n°7.5

GT7 – Biodiversité

44319,73

Identité du contributeur

NOM : SANTAMARIA

Prénom : Fabrice

Organisation : S.C.S.O Unikalo

Typologie : Fabricant de matériaux et équipements

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Contributions n°7.6

GT7 – Biodiversité

44320,700127

Identité du contributeur

NOM : VASSEUR

Prénom : Rémy

Organisation : r.vasseur@manexi.com

Typologie : Bureau d'études Energie-Environnement

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Tout dépend des indicateurs retenus, certains sont déjà largement connus et utilisés. La construction impacte de fait directement l'usage des sols.

Comment anticiper les enjeux de l'ex-situ ?

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Cet outil est connu et facilement exploitable, mais il limite beaucoup la réflexion sur ce thème et n'offre que très peu de richesse. Eco-aménageable vs éco-aménagé ? Il peut servir d'attente pour aller vers des indicateurs plus pertinents cependant.

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Ces points manquent au CBS et doivent donc être intégrés à part. Mais à modérer par les notions d'échelles : la fragmentation n'a pas le même sens entre une petite parcelle et un projet de quartier. Quelle pertinence réelle pour la présence d'espèces invasives dans le contexte construction en général ?

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : A quelle échelle l'appliquer ? Pertinence relative au type de site, aux surfaces mises en jeu, à l'emplacement géographique : quelle pertinence pour du bâtiment principalement concentré en grandes agglomérations vs projets spécifiques ayant ces vrais enjeux.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Il faut distinguer la notion de biodiversité et de surface de production : l'usage réel de la surface bio-favorable peut nuire à la biodiversité (cas de l'agriculture urbaine).

Biodiversité domestique : la diversité ; la rareté des espèces introduites doit-elle être valorisée (et peut dépasser ce contexte pour toucher jusqu'à la préservation du patrimoine). Diversité "sauvage" contre diversité "artificielle"/"orientée"

Contributions n°7.7

GT7 – Biodiversité

44321,489294

Identité du contributeur

NOM : TRUCHON (au nom de l'association La Filière Béton)

Prénom : Laurent

Organisation : CIMbéton

Typologie : Fédération, syndicat, association

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Il convient lorsque l'on construit un ouvrage de s'assurer que l'on ne détruit pas la biodiversité.

L'idéal serait de définir un objectif de « biodiversité positive ». La biodiversité devant être supérieure en diversité et en quantité une fois l'ouvrage construit et pendant l'ensemble de son cycle de vie, à celle à l'origine lorsque l'espace à construire était à l'état initial.

Il faut donc définir des méthodes d'évaluation de la biodiversité

-à l'état initial

-pendant la vie du bâtiment

Sans oublier de prendre en compte dans l'évaluation les impacts sur la biodiversité générés pendant la phase de travaux.

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : La biodiversité est par essence multiple.

La difficulté est de définir « quelle biodiversité » on affecte à tel type de surface et comment on « additionne » ces diverses surfaces offrant des biodiversités différentes.

Donc des recherches sont nécessaires pour définir un « concept de biodiversité équivalente » qui permettent ensuite de totaliser des surfaces pondérés de biodiversité

En prenant en compte l'évolution de la biodiversité associée à l'ouvrage au cours du temps : notion de biodiversité dynamique

Sans oublier que le bilan définitif de la Biodiversité sur la surface totale aménagée devra être supérieur à celui de l'état initial.

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : L'indicateur choisi doit pouvoir prendre en compte

-la diversité des habitats offerts par la nouvelle construction

-et que l'ouvrage ne constitue pas un obstacle et qu'il ne « fracture pas » une continuité écologique.

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Ce type d'indicateur semble difficile à définir, avant d'avoir défini correctement l'indicateur propre à la biodiversité.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

-En matière de Biodiversité, il faut avoir une vision globale à l'échelle d'un territoire ou d'un espace urbain

La préservation de la biodiversité nécessite des continuités écologiques entre les différents ouvrages ou bâtiments d'une ville

On ne doit pas simplement raisonner à l'échelle d'un simple bâtiment isolé mais analyser comment la biodiversité associée au bâtiment s'intègre dans un réseau de continuités écologiques et ne pas se satisfaire d'un « confetti » de biodiversité isolé.

-Le choix des solutions techniques et des matériaux utilisés pour réaliser l'ouvrage devrait intégrer une notion « d'empreinte biodiversité » associée à chaque type de ressource. La fabrication de certains matériaux générant une empreinte plus favorable en matière de préservation de la biodiversité que d'autres.

Contributions n°7.8

GT7 – Biodiversité

05/05/2021 13:46:52

Identité du contributeur

NOM : LEMOINE

Prénom : Olivier

Organisation : Contribution commune ELAN (groupe BOUYGUES)

Typologie : Conseil

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : OUI ! POUR UN COMPARATIF ECLAIRANT

A condition dans la comparaison d'expliquer ce qu'on entend par "potentiel écologique" (PE d'une opération immobilière). En effet dès le départ le label doit inciter au bon cheminement sur un sujet longtemps négligé mais qui émerge vite.

L'évaluation comparative (état initial, "business as usual", projet biodiversité ++) doit se faire avec des idées simples qui orientent l'acte de construire et ses acteurs vers des concepts d'écologie scientifique :

a)- la Qualité écologique d'un site ou d'une opération (valeur scientifique des habitats et communautés faune flore représentées avant-après)

b)- sa Capacité (proche CBS) : surface et strates (biomasse attendue, ampleur des écosystèmes...)

c)- les Fonctionnalités du vivant : cycles, dynamiques, colonisation, bâtiment piège...

(bref de pas envisager de s'engager le sujet sans cette science de la biodiversité) :

URGENCE ! A RATTRAPER DES PRATIQUES INSUFFISANTES

Cette évaluation éclairante pour le MOa de l'impact sur le PE doit en effet urgemment (dès la première étape) être source d'acculturation et de pédagogie.

Pour viser au minimum (ce qui n'est pas le cas actuellement ! Est-ce acceptable ?) :

1 - Une connaissance minimale du sujet et de données utiles de base (même rapide, à dire d'expert) sur l'état initial des communautés vivantes présentes,

2 - L'application du Droit de la protection de la nature : Démarche ERC (même en absence d'étude d'impact)

3 - D'élargir la gouvernance d'une thématique qui va (périmètre) au delà de l'emprise et au delà de la réception des travaux (entretien, colonisation par le vivant proche)

-4 D'imaginer que l'impact peut être positif (notamment dans la rénovation). !

Depuis 2014 le label BiodiverCity a sensibilisé plus d'un centaine de projet sur cette approche de type modélisation : comparaison du PE avant et après. Un calculateur simplifié d'aide à la décision pourrait être envisageable (nous y travaillons)

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Attention, malgré son nom, le CBS ne traite pas de biodiversité. C'est un indicateur de perméabilité et de végétalisation dans l'emprise stricte.

AVANTAGE : Il est simple, assez connu, mais (INCONVENIENT) n'engendra pas la rupture nécessaire chez les acteurs de la construction sur des sujets comme l'environnement biologique, la qualité biophilique des accès aux extérieurs, la faune, l'importance d'en connaître, la protection des espèces protégées (application de la réglementation) ... Les bonnes mesures utiles à mettre en place.

Dans tous les cas, pour être utile, l'utilisation du CBS devra être un comparatif : CBS, avant/après (voir commentaire ci dessous) et pondéré par la nature des mesures mises en places.

Dès 2022, l'indicateur retenu devra être associé : à une évaluation biologique du site, au respect de la réglementation (principe ERC), à des mesures pour la biodiversité, à une approche des aménités écologiques dans le cadre de vie, une estimation sommaire des services écosystémiques.

Le CBS est surtout influencé par le PLU et les droits à Construire.

Le CBS n'ouvre pas la biodiversité grise et les ressources qui impactent la biodiversité.

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : En partie déjà répondu Ci dessus.

La démarche de base, si l'on observe les autres indicateurs spécialisés, doit comprendre

un volet biodiversité (agrégé autour du CBS ?) incluant avec une esquisse de quantification des 5 enjeux suivants, ou de l'action consacrée aux 5 enjeux suivants

1- Un indicateur de connaissance biodiversité proportionnée du site et du sujet : c'est l'émergence du nouveau métier d'écologue*

2 - une évaluation sommaire des impacts du projet sur la biodiversité du secteur (

3 - Le respect de la réglementation: code de l'environnement (ZH, Espèces protégées..),

4- un indicateur d'engagement : mesures en faveur de la biodiversité, développée par les maîtres d'œuvre et mis en places par les entreprises (s'engager, vérifier)

5- Un indicateur d'aménités écologiques.

Ce sont les bonnes pratiques de base. Elle mettront le référentiel national RE 2020 en cohérence avec les référentiels globaux ou spécialisés qui vont au moins aussi loin.

Pour être plus pertinent l'approche devra s'imposer comme large et en cohérence avec toute l'approche projet : justification du foncier p/r au, ZAN, travail de l'architecte, volet paysager; et surtout revalorisation d'un lot de travaux "biodiversité et espaces verts"

Les indicateurs que vous citez sont pertinent, mais un peu courts et traduisent les approches trop partielles, au démarrage de la prise en compte de la biodiversité dans la construction. Nous devons être tournés vers l'avenir même aux premiers stades du label.

Ecologues de la construction : le CIBI à accredité 102 écologue pour accompagner BiodiverCity. Le label devra voir avec cette dynamique professionnelle.

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Oui, mais difficile ! Ce sera bien de prendre le temps. Toutefois les réflexions long terme peuvent démarrer?

SUJETS MAJEURS

Impact du béton sur la biodiversité (granulats, sable, carrières de craie ?), de l'exploitation du bois pour la construction ? de la tourbe en espaces verts ? Demain de la culture des biosourcés ?

SOLUTIONS

Dans ce domaine l'incitation et la collaboration avec des "label produits" est une voie intéressante.

Demander aux major du BTP de calculer leur indice GBS ?

Encore plus difficile pour une approche globale de la biodiversité et de la ville :

De faire le lien avec "urbanisme et biodiversité", ... aménagement du territoire/densités... impact des infrastructures associées au bati... Voir modes de vie, besoin de nature dans certains cas (bâti touristique, constructions en zones vertes peu denses).

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Importance (au travers du label) de l'acculturation des acteurs de la construction; et importance de la clarté des concepts et du vocabulaire technique pour initier ce sujet nouveau qu'est la biologie/écologie dans le monde la construction.

La question du paysage, et du rôle de paysagiste -concepteur, entreprises "du vivant", fournisseur

Place des écologues dans l'acte de construire : expertise et nouvelles compétences à mobiliser

Synergie avec le label BiodiverCity qui pousse ce sujet (au fond) depuis 2014

Importance aussi de ce sujet "biodiversité" dans la rénovation

Contributions n°7.9

GT7 – Biodiversité

44321,642778

Identité du contributeur

NOM : Ao

Prénom : Marie-Soriya

Organisation : cluster Eco-Bâtiment

Typologie : Fédération, syndicat, association

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Contributions n°7.10

GT7 – Biodiversité

44323,44603

Identité du contributeur

NOM : Benady

Prénom : Anne

Organisation : Groupe AFNOR

Typologie : groupe associatif

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : C'est la base pour pouvoir se targuer de la prise en compte de la biodiversité dans un projet immobilier. Il faudrait ajouter la notion de corridor écologique dès cette première phase.

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La qualité environnementale n'est pas équivalente à qualité pour la biodiversité. Ex : jardins versaillais.

Les seuils doivent être exigeants pour éviter le green washing.

Le CBS prend-il en compte la continuité des surfaces végétalisées ? Car une multitude de petites zones végétalisées ne vaut pas une vaste zone végétalisée.

La diversité des essences plantées doit également être prise en compte pour réellement favoriser la biodiversité.

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Déjà mentionné plus haut, la continuité des espaces naturels doit être intégrée au CBS, ainsi que la diversité des espèces plantées.

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Le Global Biodiversity Score semble intéressant à expérimenter.

Les apports des professionnels du génie écologique et méthodes de conduite de projet de génie écologique peuvent fournir des éléments de mesure complémentaires : espèces migratoires, corridors écologiques, diversité génétique des espèces... La norme NF X10-900 pourrait être utilisée comme outil standardisé de conduite de projet de génie écologique.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Les services écosystémiques rendus ne ressortent pas des indicateurs sélectionnés, alors qu'ils représentent des arguments en faveur d'une plus grande prise en compte de la biodiversité.

Contributions n°7.11

GT7 – Biodiversité

44323,531076

Identité du contributeur

NOM : Joignant

Prénom : Marim

Organisation : PROMOTELEC SERVICES

Typologie : organisme de certification

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Cet indicateur sur l'impact de changement d'usage nous semble difficile à prendre en compte à court terme, cependant à court terme la réutilisation d'un terrain ayant déjà fait l'objet d'une construction antérieure pourrait être valorisé.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 3

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Cet indicateur semble facilement compréhensible et calculable, et semble pertinent pour qualifier le potentiel disponible pour la biodiversité sur une opération.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 5

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : Il y a un risque de complexifier inutilement un indicateur simple et efficace.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 1

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : La prise en compte de facteurs ex-situ ne nous semble que peu pertinente, est sera source de complexité tout en étant difficilement vérifiable/qualifiable.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 1

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Contributions n°7.12

GT7 – Biodiversité

44323,700637

Identité du contributeur

NOM : LE BERRE

Prénom : Cécile

Organisation : Polyexpert Environnement

Typologie : Bureau études / AMO

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Seules les quelques démarches qualité Biodiversité (Effinature et Biodiversity) permettent aujourd'hui de quantifier et de maîtriser l'impact d'un projet de construction en rapport avec l'état initial du site (hors des études réglementaires).

Une systématisation d'un diagnostic de l'existant serait une bonne chose afin de limiter des impacts facilement évitables et amenant une vraie plus-value sur les projets.

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Coefficient très simple à calculer, pouvant entraîner une véritable modification du projet afin d'atteindre un objectif donné.

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Un indicateur exprimant la fragmentation ou la perméabilité à la faune du projet permettrait de limiter des opérations immobilières refermées sur elles-mêmes, afin qu'elles soient en cohérences avec les espaces végétalisés extérieurs.

Un indicateur exprimant une proportion d'habitat naturel conservés (préexistaient au projet) ou d'arbres ou végétations indigènes préservés, serait intéressant afin d'éviter que les projets fassent systématiquement table rase de l'existant.

Un indicateur exprimant la présence d'espaces exotiques envahissantes (au moins les espèces réglementées) permettrait aux constructeurs de réfléchir à cette problématique. C'est une contrainte écologique aujourd'hui peu ou pas prise en compte dans leur projet (gestion des déblais et des terres végétales de couvertures, stock de terre végétale nu

pendant toute la durée du chantier, non intégration de PEE dans les gammes végétales paysagères...)

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Intéressant mais en fonction des projets, ces indicateurs pourraient être difficilement évaluables en fonction des données et informations disponibles.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Contributions n°7.13

GT7 – Biodiversité

44323,718461

Identité du contributeur

NOM : Rousset-Rouvière

Prénom : Sophie

Organisation : Adivet, l'association des toitures et façades végétales

Typologie : Fédération, syndicat, association

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Il sera important d'intégrer le CBS des zones végétalisées sur le bâtiment lui-même (toitures terrasses et façades) dont les valeurs ont été établies par l'Ademe (fiche n° 11 du Cahier technique « Ecosystèmes dans les territoires »).

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Les indicateurs à prendre en compte pourraient être pour les toitures/façades végétalisées :

- Nombre de strates de plantes présentes
- Part des strates présentes
- Mesure d'un indice de diversité floristique
- Indice de diversité de la faune, insectes pollinisateurs, etc
- Qualité et type de substrat :

o Épaisseur

- o Variation des couches
- o Teneur en matière organique
- o Présence de matière organique compostée
- o Teneur en fines

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Ne faut-il pas, plutôt que de mesurer l'impact de pressions externes non liées au bâtiment lui-même sur la biodiversité, de mesurer les réponses et services écosystémiques apportés par le bâtiment et ses aménagements en faveur de la biodiversité ?

Par exemple :

- Intégration à la trame verte (notion de « pas japonais ») de la ville
- Dispositifs pour accueillir une flore et faune spontanées
- Typologie des plantes utilisées quant à leur rôle pour être neutre vis-à-vis des allergies, pour la dépollution (CO₂, NO_x, particules fines, COV) en relation avec la qualité de l'air

La végétalisation du bâti apporte également un bénéfice en termes de lutte contre l'îlot de chaleur urbain, le confort thermique à l'intérieur du bâtiment, l'acoustique => à voir comment ces points peuvent nourrir des indices présents dans le GT4 Confort et santé.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Cf. les propositions faites plus haut

Contributions n°7.14

GT7 – Biodiversité

44323,998403

Identité du contributeur

NOM : KATHRADA

Prénom : Idriss

Organisation : CINOV TEN

Typologie : Fédération, syndicat, association

A court terme

1. Intégrer l'impact direct du changement d'usage des sols sur le potentiel écologique des sites (impacts sur la biodiversité in-situ)

Pertinence estimée de l'approche de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Utiliser le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) pour le label

Pertinence estimée de la proposition de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

A moyen terme

3. Enrichir l'approche CBS avec des indicateurs reflétant d'autres enjeux liés à la biodiversité : diversité des habitats, présence d'espèces invasives, fragmentation, etc.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

4. Expérimenter l'ajout d'indicateurs ex-situ, relatifs aux impacts indirects causés par les autres pressions qui s'exercent sur la biodiversité (i.e. changement climatique, pollutions des sols et de l'eau, etc.)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés